

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

RÉDIGÉ PAR UN
COMITÉ DE COLLABORATEURS.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE:
GÉDÉON DESILETS

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

Huitième Année.

LES TROIS-RIVIÈRES, (Canada,) Jeudi, 27 Mars 1873.

No. 87.

VOIX PROPHÉTIQUES

OU
Signes, Apparitions et Prédications
Modernes.

PAR
L'ABBÉ J. M. CURICQUE.

Seconde Partie.
LIVRE PREMIER.

PROPHÉTIES DES SAINTS DES BIEN-
HEUREUX ET DES PERSONNAGES DE-
CLARES VÉNÉRABLES PAR LA SAINTE
EGLISE.

CHAPITRE XII.

PROPHÉTIE DU VÉNÉRABLE ORIGNON DE MONT-
FORT, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE DE
FRANCE.
(1673-1716.)

" Dieu le Fils veut se former et pour ainsi dire s'incarner tous les jours par sa chère Mère dans ses membres, et il lui dit; *in Israel hereditaria*. Ayez Israël pour héritage; c'est comme s'il disait; Dieu mon Père m'a donné pour héritage toutes les nations de la terre, tous les hommes bons et mauvais, prédestinés et réprouvés; je conduirai les uns par la verge d'or et les autres par la verge de fer; je ferai le père et l'avocat des uns, le justicier vengeur des autres et le juge de tous; mais pour vous ma chère Mère, vous n'aurez pour votre héritage et possession que les prédestinés figurés par Israël; et comme leur bonne mère, vous les enfanterez, élèverez; et comme leur souveraine, vous les conduirez, gouvernerez et défendrez.

" Un homme et un homme est né en elle, dit le Saint-Esprit: *Homo et homo natus in ea*. Selon l'explication de quelques Pères, le premier homme qui est né en Marie est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ; le second est un homme par enfant de Dieu et de Marie par adoption. Si Jésus-Christ, le chef des hommes n'est en elle, les prédestinés, qui sont les membres de ce chef, doivent aussi naître en elle par une suite nécessaire; une même mère ne met pas au monde la tête ou le chef sans les membres, ni les membres sans la tête, autrement ce serait un monstre de nature; de même, dans l'ordre de la grâce le chef et les membres naissent d'une même mère et si un membre du corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire un prédestiné, naissait d'une autre mère que Marie, qui a produit le chef, ce ne serait pas un prédestiné, ni un membre de Jésus-Christ, mais un monstre dans l'ordre de la grâce.

" De plus, Jésus étant à présent autant que jamais le fruit de Marie, comme le ciel et la terre le lui répètent mille et mille fois tous les jours. Et Jésus le fruit de vos entrailles, c'est pour chaque homme en particulier qui le possède aussi véritablement le fruit et l'œuvre de Marie que pour tout le monde en général, en sorte que si quelque fidèle à Jésus-Christ formé dans son cœur il peut dire hardiment; Grand merci à Marie; ce que je possède est son effet et son fruit, et sans elle je ne l'aurais pas; et on peut lui appliquer plus véritablement que saint Paul ne se les applique ces paroles; *Quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis*. " J'enfantais tous les jours les enfants de Dieu, jusqu'à ce que Jésus-Christ mon Fils, soit formé en eux dans la plénitude de son âge.

" Saint Augustin se surpassant soi-même, et tout ce que je viens de dire, affirme que tous les prédestinés, pour être conformes à l'image du Fils de Dieu, sont ce monde cachés dans le sein de la très-Sainte-Vierge, où ils sont gardés, nourris, entretenus et agrandis par cette bonne Mère, jusqu'à ce qu'elle les enfante à la gloire, après la mort qui est proprement le jour de leur naissance, comme l'Eglise appelle la mort des justes. Oh! mystère de grâce inconnu aux réprouvés, et peu connu aux prédestinés!

" Dieu le Saint-Esprit veut se former en elle et par elle des élus, et il lui dit: *In electis meis natus radiis*. Jetez un bien aimé et mon épouse, les racines de toutes vos vertus dans mes élus, afin qu'ils croissent de vertus et de de grâce en grâce. J'ai prié tant de complaisance en vous, lorsque vous viviez sur la terre dans la pratique des plus sublimes vertus, que je désire encore vous trouver sur la terre, sans cesse d'être dans le ciel. Reproduisez vous pour cet effet dans mes élus; que je voie en eux avec complaisance les racines de votre foi invincible de votre humilité profonde, de votre méfiance universelle de votre oraison sublime, de votre charité ardente, de votre espérance ferme et de toutes vos vertus. Vous êtes toujours mon épouse aussi fidèle, aussi pure et aussi féconde que jamais; que votre foi me donne des fidèles, que votre pureté me donne des vierges, que votre fécondité me donne des élus et des temples.

" Quand Marie a jeté ses racines dans une âme elle y produit des merveilles de grâce qu'elle seule peut produire, parce qu'elle est seule la Vierge féconde qui n'a jamais eu, ni n'aura jamais sa fécondité en pureté et en fécondité.

" Marie a produit, avec le Saint-Esprit, la plus grande chose qui ait été et sera jamais, qui est un Dieu-Homme, et elle produira conséquemment les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps; la formation et l'éducation des grands saints, qui seront sur la fin du monde, lui est réservée; car il n'y a que cette Vierge singulière et miraculeuse qui peut produire, en union du Saint-Esprit, les choses singulières et extraordinaires.

" Quand le Saint-Esprit, son époux, l'a trouvée dans une âme, il y vole, il y entre platement il se communique à cette âme abondamment, et autant qu'elle donne place à son époux; et une des grandes raisons pourquoi le Saint-Esprit ne fait pas maintenant des merveilles déclinantes dans nos âmes, c'est qu'il n'y trouve pas une assez grande union avec sa fidèle et indissoluble épouse, car depuis que cet amour substantiel du Père et du

" Fils a épousé Marie, pour produire Jésus-Christ dans les élus, il ne l'a jamais répudiée, parcequ'elle a toujours été féconde et fidèle.

III.— On doit conclure évidemment de ce que je viens de dire, lo que Marie a reçu de Dieu une grande domination dans les âmes des élus; car elle ne put pas faire en eux sa résidence comme Dieu le Père le lui a ordonné, les former en Jésus-Christ et Jésus-Christ en eux, jeter dans leurs cœurs les racines de ses vertus, et être la compagne indissoluble du saint-Esprit pour tous ses ouvrages de grâce singulière du Très-Haut qui lui ayant donné puissance sur son Fils unique et naturel la lui a aussi donnée sur ses enfants adoptifs non-seulement quant au corps ce qui serait peu de chose, mais aussi quant à l'âme.

" Marie est la Reine du ciel et de la terre par grâce, comme Jésus en est le Roi par nature et comme le royaume de Jésus-Christ consiste principalement dans le cœur et l'intérieur de l'homme, selon cette parole: *"Le royaume de Dieu est au dedans de vous"* de même le royaume de la très-Sainte-Vierge est principalement dans l'intérieur de l'homme, c'est-à-dire son âme et c'est principalement dans les âmes qu'elle est plus glorieuse avec son Fils dans toutes les créatures visibles et nous pouvons l'appeler avec les saints, la *Reine des cieux*.

"20. Il faut conclure que la très-Sainte-Vierge étant nécessaire à Dieu d'une nécessité qu'on appelle hypothétique, en conséquence de sa volonté, elle est bien plus nécessaire aux hommes pour arriver à leur dernière fin, il ne faut donc pas mêler la dévotion à la très-Sainte-Vierge avec les dévotions aux autres saints, comme si elle n'était plus nécessaire et que de surcroît.

" Le docte et pieux Suarez, de la compagnie de Jésus, le savant et dévot Juste Mide, docteur de Louvain, et plusieurs autres, ont prouvé invinciblement, en conséquence des sentiments des Pères, entre autres de saint Augustin, de saint Ephrem diacre d'Edesse, de saint Cyrille de Jérusalem de saint Germain de Constantinople, de saint Jean de Damas de saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure, saint Thomas, et saint Bonaventure, que la dévotion à la très-Sainte-Vierge est nécessaire au salut, et que c'est une marque infallible de réprobation, au sentiment même d'Escolampade, et de quelques autres hérétiques, de n'avoir pas de l'estime et de l'amour pour la Sainte-Vierge, et qu'au contraire c'est une marque infallible de prédestination de lui être entièrement et véritablement dévoué ou dévot.

" Les figures et les paroles de l'Ancien et du Nouveau-Testament le prouvent, les sentiments et les exemples des saints le confirment, la raison et l'expérience l'apprennent et le démontrent; le diable même et ses suppôts, pressés par la force de la vérité, ont été souvent obligés de l'avouer malgré eux. De tous les passages des saints Pères et des Docteurs, dont j'ai fait un ample recueil pour prouver cette vérité, je n'en rapporte qu'un afin de ne pas trop long; *"Tibi devotum esse, est arma que iam salutis que Dominus dat quos vult salvos fieri"*. " Vous être dévot, o Sainte-Vierge! dit saint Jean Damas-cène, est une arme d'acier que Dieu donne à ceux qu'il veut sauver. " Et je pourrais ici rapporter plusieurs histoires qui prouvent la même chose; entre autres celle qui est rapportée dans les chroniques de saint Dominique, lorsque quinze mille démons possédant l'âme d'un malheureux hérétique, près de Carosonne, ou saint Dominique prêchait le Rosaire, furent obligés à leur confusion, par le commandement que leur en fit la Sainte-Vierge, d'avouer plusieurs grandes et consolantes vérités touchant la dévotion à la S.-V. avec tant de force et de clarté, qu'on ne peut pas lire cette histoire authentique et le panegyrique que le diable fit malgré lui de la dévotion à la très-Sainte-Vierge, sans verser des larmes de joie, pour peu qu'on soit dévot à la très-Sainte-Vierge.

IV.— Si la dévotion à la très-Sainte-Vierge est nécessaire à tous les hommes pour faire simplement leur salut, elle l'est encore beaucoup plus à ceux qui sont appelés à une perfection particulière, et je ne crois pas qu'une personne puisse acquiescer une union intime avec Notre-Seigneur avec une grande dépendance de son secours.

" C'est Marie seule qui a trouvé grâce devant Dieu sans aide d'aucune autre pure créature; ce n'est que par elle que tous ceux qui ont trouvé grâce devant Dieu l'ont trouvée, et ce n'est que par elle que tous ceux qui viendront ici après la trouveront. Elle était pleine de grâce quand elle fut saluée par l'archange Gabriel et elle fut surabondamment remplie de grâce par le saint-Esprit, quand il la couvrit de son ombre ineffable. Et elle a tellement augmenté jour en jour, et de moment en moment cette plénitude double, qu'elle est arrivée à un point de grâce immense et inaccessable; en sorte que le Très-Haut l'a faite l'unique trésorière de ses trésors, et l'unique dispensatrice de ses grâces, pour anoblir, élever et enrichir qui elle veut, pour faire entrer qui elle veut, dans la voie étroite du ciel, pour faire passer, malgré tout, qui elle veut par la porte étroite de la vie, et pour donner le trône, le sceptre et la couronne de Roi à qui elle veut Jésus est partout et toujours le fruit et le Fils de Marie et Marie est partout l'arbre véritable qui porte le fruit de la vie, et la vraie mère qui le produit.

" C'est Marie seule qui Dieu a donné les clefs des cieux du divin amour, et le pouvoir d'entrer dans les voies les plus sublimes et les plus secrètes de la perfection, et d'y faire entrer les autres; c'est Marie seule qui donne l'entrée dans le paradis terrestre aux misérables enfants d'Ève, l'infidèle, pour s'y promener agréablement avec Dieu, s'y échapper contre ses ennemis, et pour s'y nourrir délectablement, et sans plus oser la mort, du fruit des arbres de vie et de science du bien et du mal, et pour y boire à longs traits les eaux célestes de cette belle fontaine qui y jaillit avec abondance ou plutôt elle est elle-même ce paradis terrestre, ou cette terre vierge et bonte, dont Adam et Ève les pécheurs ont été chassés; elle se donne entrée chez elle qu'à ceux et celles qu'il lui plaît pour les faire devenir saints.

(A continuer.)

La Situation.

Le *Courrier de France* est le journal de M. le duc de Broglie, et M. le duc de Broglie, comme il vient de le montrer plus académiquement peut-être que glorieusement, commande les politiques qui combattent à outrance la République et M. Thiers avec la ferme dessein de les laisser mourir de leur belle mort et d'hériter à peu près correctement. Cela s'appelle "l'essai loyal".

Si M. le duc de Broglie cause avec M. Thiers dans les coulisses, et si M. Thiers répond à M. le duc de Broglie, nous l'ignorons. La conclusion des scènes publiques donne lieu de supposer des conciliabules préliminaires et sans armes. Il est probable que le mot de la charade n'est pas inconnu de ces grands acteurs. Mais après tout, ils ont tant d'expérience et se connaissent si bien qu'une entente formelle n'est pas nécessaire; ils peuvent se fier réciproquement aux inspirations de leurs natures fines mises en contact. Tout autre genre de conspiration aurait même quelque chose de grossier. Le jeu perdrait son attrait le plus délicat. M. de Broglie sait bien que M. Thiers ne peut pas vivre toujours, et que son caprice pour la République, s'il est sincère, ne peut pas aller jusqu'à tester en sa faveur; et M. Thiers voit bien que M. de Broglie n'est ni plus monarchiste ni moins révolutionnaire que lui-même. Le républicain-orléaniste et l'orléaniste-républicain se sentent, se comprennent et dès lors s'entendent. Ils ont leur point de jonction dans l'idéal de la monarchie parlementaire, dite autrefois "la meilleure des républiques", ou, selon le goût, "la meilleure des monarchies".

Meilleure des monarchies puisqu'elle n'est pas monarchie, meilleure des républiques puisqu'elle n'est pas république, elle a le triple avantage d'être l'une et l'autre, de n'être ni l'une ni l'autre, et de n'être pas l'une quoiqu'elle ne soit pas l'autre. C'est compliqué, c'est tempéré, c'est symétrique et irrégulier; c'est pernicieux et conservateur; chacun croit en pouvoir tirer ce qu'il veut; les exagérés, suivant leur degré de sagesse et la qualité de leur roi, y peuvent trouver des places dans le ministère et des places en la Nouvelle-Patagonie. Et le peuple en fait les frais avec plaisir. Que peut-on rêver de mieux?

M. Thiers a vécu dans ce système dont il est un peu l'auteur, qui va très bien à la nature de ses convictions et qui lui ramène sa jeunesse; M. de Broglie y est né. Ils sont d'accord et n'ont à conclure aucun pacte pour amuser et berner, selon l'occasion, tantôt les rouges et tantôt les blancs. Quant le moment sera venu, M. Thiers, reconnaissant la chûme des idées républicaines et la caducité des principes monarchiques, abdiquera en faveur de sa véritable fille bien-aimée, la jeune maison d'Orléans, née de ses œuvres, illustrée de génie, ressuscitée par son art, et qui ne manquera pas d'ériger sa statue de six pouces sur une colonne de cent condées.

Cela étant, nous comprenons très bien pourquoi le *Courrier de France*, plein d'admiration pour les conseils que Mgr l'évêque d'Orléans, député du Loiret, a donné au chef de la maison royale, ne parle qu'avec un amer et extrême dépit de la réponse du chef de la maison royale à Mgr l'évêque d'Orléans.

Encore qu'il faille marquer soigneusement une grande différence entre l'évêque d'Orléans et les orléanistes, puisque l'évêque a nécessairement une couleur religieuse dont les orléanistes s'abstiennent, il est certain que Mgr Dupanloup, s'il n'a pas été l'organisateur des orléanistes, a du moins parlé selon leurs vœux. Il entend à leur manière les concessions "réci-proques" qu'ils estiment nécessaires pour que la fusion soit bonne; c'est-à-dire, pour qu'elle leur procure à bref délai la meilleure des Républiques. Le fils et l'héritier direct de saint Louis et d'Henri IV devrait tout céder, drapeau, principe d'hérédité, principe religieux; et les enfants d'Orléans, en retour, accepteraient de lui la légitimité qu'ils n'ont plus depuis 1830, leur auteur l'ayant, à cette époque, abdi-qué entièrement. En effet, Louis-Philippe fut roi, quoique BOTRON. Il abdi-qua son nom, bifla son écu, fit pâture à son coq de la fleur de lys, et maquila le drapeau.

Mais le comte de Chambord garde d'autres sentiments, nourrit d'autres idées, et voit les choses de France dans le présent et dans l'avenir sous un autre jour. La fermeté royale vient de le signifier avec majesté, et cela dérange beaucoup de long et habiles trames, assez boureux jusqu'à ce moment.

Il résulte des brèves, mais fortes et terribles paroles du principe légitime, que si la maison d'Orléans rattrape le trône par les seules combinaisons de sa politique, elle y sera illégitime et usurpatrice comme au premier chef. Elle n'aura pour s'y maintenir que les basses de son droit particulier, qui est peu de chose, et l'amour et la force de son parti propre, très petit parti de très petits bourgeois. Point de réunion au trône royal, point de fusion de partis! On peut faire des plébiscites et des escamotages; il reste des monarchistes sincères, et il y en a beaucoup; des impérialistes, et il y en a beaucoup; des républicains, et il y

en a beaucoup; il reste un pays divisé, d'accord sur un seul point: l'ennui et le dédain de la "meilleure des Républiques", médiocrement chère même au petit bourgeois.

Le *Courrier de France* assure avec une sorte d'acharnement que l'héritier de la couronne vient d'abdiquer, que sa lettre à Mgr d'Orléans est une abdication. Il s'échauffe en vain, cela ne saurait prendre, par plusieurs raisons: premièrement, il y a déjà longtemps que l'on répète ce cri de victoire: il a retenti après chaque manifestation du roi; mais on a toujours reconnu que c'était une mauvaise interprétation et au faux bruit, et qu'après chaque manifestation, le roi a dit qu'il n'abdiquerait pas, et rien ne porte à penser qu'il manque aujourd'hui de parole plus que les autres fois. S'il trouve bon un jour d'abdiquer, il le fera royalement, selon sa coutume, et personne ne sera incertain de sa résolution ni de ses motifs.

" JE N'AI NI SACRIFICES A FAIRE NI CONDITIONS A RECEVOIR. J'ATTENDS PEU DE L'HABILITÉ DES HOMMES ET BEAUCOUP DE LA JUSTICE DE DIEU."

M. le duc de Broglie doit trouver ce français si clair tout à fait contraire aux interprétations de son journal. Evidemment, cela ne signifie pas: *J'abdique*. Nous ajoutons que si véritablement Henri V abdi-qua, le *Courrier de France* n'aurait pas sujet de montrer tant d'humeur. La France se trouverait en possession d'élire un chef, et M. le comte de Paris après le jeune Bonaparte, après M. Gambetta ou le beau et calme Challemel pourrait obtenir une jolie minorité.

Il y a une autre traduction au *Courrier de France* qui mérite d'être notée. Selon lui, après la lettre à Mgr Dupanloup, il devient probable que le comte de Chambord, voyant la difficulté de rentrer dans Paris rempli de ses cousins, a retourné le mot de Henri IV et s'est dit: "Paris ne vaut pas une messe." Ce n'est qu'un joli trait, sur lequel il ne convient pas d'appuyer. On aurait peut-être quelque peine à faire comprendre aux politiques orléanistes que rien, en effet, ne vaut une messe, et qu'une messe vaut plus que tout. Les orléanistes ne savent pas bien quelles doivent être les pensées d'un roi de France, ni comment l'amour de la messe peut n'être pas la même chose que le mépris du devoir de régner. Mais, sans que nous insistions, nous relevons ce mot simplement pour montrer la grande différence qui existe entre les inspirations que la prière fait descendre dans le cœur de Henri V et les pétillements ironiques que la politique des philippiens fait monter à la surface de leurs journaux.

LOUIS VEUILLOT.

Le Père Burke.

On lit dans l'*Univers*:

Le R. P. Burke, de l'ordre de saint Dominique, est un puissant orateur. Tour à tour familier ou élevé, doué de cette riche imagination particulière à la race irlandaise, aimant son pays avec passion, il a transporté dans la chaire sacrée quelques-unes des qualités étonnantes qui contribuent tant à la gloire de Daniel O'Connell. Aussi la foule suit ses pas, et les églises sont souvent trop étroites pour contenir la multitude des auditeurs. Il vient d'apparaître en Amérique, et le nouveau monde retentit des éclats de son éloquence.

Une circonstance, il est vrai, a encore contribué à rendre sa parole plus chère aux Irlandais établis aux Etats-Unis. Un historien célèbre de l'autre côté du détroit, M. Froude, avait, dans une série de lectures faites à Boston, tenté de justifier l'Angleterre des moyens auxquels elle a eu recours pour assurer la conquête de l'Irlande; une pareille thèse ne pouvait manquer de soulever de nombreuses et amères protestations; l'ardent dominicain s'est empressé d'entrer dans la lice et de réfuter l'apologiste de Cromwel et d'Elisabeth. A juger d'après son grand succès, il nous semble qu'il y a réussi jusqu'à l'évidence. Ses compatriotes ont été surtout fiers de trouver un historien national dans l'illustre prédicateur.

Peut-être nos abonnés liront-ils avec intérêt un passage de ces énergiques revendications. Nous ne l'avons pas choisi; nous traduisons, d'après un extrait de l'*Univers*, de Londres; mais nous aurions choisi que nous ne serions pas mieux tombé. On verra bien pourquoi. Voici le passage:

"L'Angleterre d'aujourd'hui est aussi étrangère aux affaires de l'Europe que l'empereur de Chine (rires). Il y a à peine quelques mois, les trois grands empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche se réunirent à Berlin pour fixer la carte de l'Europe, et ils n'eurent même pas la courtoisie d'inviter l'Angleterre à venir s'expliquer sur ces changements. L'armée anglaise n'est rien autre chose qu'un simple zéro.

L'empereur d'Allemagne peut mettre 1,200,000 hommes sous les armes, et l'Angleterre, dit-il, s'agit de sa propre existence, ne pourrait pas lui opposer 200,000 hommes M. Reade, architecte naval de la marine britannique, a écrit un article dans un journal de Londres, par lequel il déclare et

provoque que la flotte anglaise n'oserait pas se présenter dans les eaux russes. Ils ne sont pas capables de tenir tête à la Russie!

Un empire commence à chanceler et à tomber en décadence quand il rappelle à lui celles de ses forces qui occupaient ses provinces les plus éloignées. Au déclin de Rome, les légions romaines furent retirées de la Bretagne. Aujourd'hui, l'Angleterre dit au Canada et à l'Australie: "Oh! gouvernez vous-même comme il vous plaira; nous ne tenons pas à ce que vous nous ennuyiez." (Rires.) L'Angleterre, si y a quatre-vingt ans, combattit jusqu'à son dernier homme pour garder ses colonies d'Amérique; mais elle a changé sa politique. Un empire roule à sa perte quand il commence à séduire ses ennemis, ainsi que fit Rome achetant les bonnes grâces des Scythes, des Daces et autres barbares prêts à se précipiter sur elle.

Naguère l'Angleterre reçut de l'Amérique une petite carte à payer (rires) et elle dit: "Comment! Jonathan... mais je ne vous dois rien!" Puis John Bull bontonna sa poche et jura qu'il ne payerait pas un sou. Là-dessus, l'Amérique s'écria: "Prenez garde, John! et elle tenait une épée à la main—choisissez des deux bouts celui que vous préférez." John Bull solda la carte. (Applaudissements et rires.) Mes amis, ceci prouve que le jour du Nouveau-Zélandais de lord Macaulay est proche. (1)

En ce jour, mon opinion est que l'Irlande sera maîtresse de son propre sort et d'une liberté qui lui viendra, non de la terre, mais de ce Dieu qu'elle n'a jamais abandonné. L'unique question est: l'Irlande sera-t-elle dirigée de cette glorieuse destinée maintenant dans les entrailles du temps et dans la main de Dieu? Je réponds que l'Irlande en sera digne si elle sait rester unie et fidèle à Dieu, comme nos pères furent unis et fidèles à Dieu sur leurs heures terribles de la persécution. (Applaudissements.) Oh! je le répète, l'Irlande sera digne de sa destinée si l'inévitable jour la retrouve un peuple distinct, individuel, tel qu'elle l'est en ce moment dans son affliction et sa misère; si elle se nourrit de ses traditions, si elle garde le trésor de ses hautes espérances, si ses enfants continuent à aimer d'un tendre et profond amour "l'île verte" sur laquelle il sont nés (Applaudissements.)

Mes amis, si M. Froude a prouvé quelque chose, il me semble qu'il a prouvé ceci: Le Dieu tout-puissant a comblé le peuple anglais de ses dons, mais il en est un qu'il lui a refusé: le don de savoir gouverner les autres peuples; pour gouverner un peuple il faut, premièrement, pratiquer la justice; secondement, avoir ses intérêts, ses intérêts réels à cœur; troisièmement, être doué de tact et d'urbanité. Les Français ont tout cela, mais les Anglais n'en ont rien.

Voyez l'Alsace et la Lorraine! Voyez le brave peuple qui s'attache à la France prosternée dans la poussière et ne veut pas entrer dans la riche et triomphante Allemagne! Et pourquoi? Parce que la France avait leurs cœurs par sa justice, par son souci de leurs vrais intérêts, par l'urbanité et le tact français.

L'histoire des rapports du gouvernement anglais avec l'Irlande est une des histoires de l'injustice, c'est aussi l'histoire de la lâcheté, et c'est, par-dessus tout, l'histoire d'un manque de tact sans pareil. Ils n'ont jamais su nous prendre; ils ne nous ont jamais compris: notre génie, nos préjugés, les particularités de nos mœurs et de notre caractère leurs sont inconnus. (Applaudissements.)

On écrit de Rome, 15 février, à la *Gazette du Midi*:

"Au Quirinal, on ne se dissimule pas la gravité des événements d'Espagne. On charge les journaux officieux de dire que Victor-Emmanuel avait cédé son fils Amédée aux applications des Espagnols, et que ceux-ci étant ingouvernables, Amédée se retire volontairement, chalerieusement; mais on regrette les millions employés dans l'intrigue espagnole, et l'on est sous le poids d'une honte immense. Il est faux qu'Amédée ait volontairement abdi-qué. La formalité de l'abdication a été accordée pour cacher l'expulsion et pour lui éviter un sort plus terrible peut-être. Après tout, le fils de Victor-Emmanuel n'était pas digne de périr dans une aventure de ce genre. Dieu choisit les victimes de la Révolution, il les veut pures. Napoléon Ier, Louis-Philippe, Napoléon III sont simplement chassés, honnis et meurent dans leur lit. Louis XVI laisse sa noble tête sur l'échafaud, et sa mémoire demeure comme illuminée des clartés du martyre.

"On sait que Victor-Emmanuel est profondément atteint par ce coup porté à son ambition. "La situation est désolante," aurait-il dit. Il est de fait que la secousse produite par la chute d'Amédée va se communiquer au Portugal, où règne une fille de Victor-Emmanuel, et que du Portugal cette secousse atteindra l'Italie. Déjà le parti républicain s'agit dans toute la Pé-

(1) Le père Burke fait allusion à ce passage de lord Macaulay, où il dit qu'un jour un habitant de la Nouvelle-Zélande, debout sur une arche brisée du pont de Londres, contempla les ruines de l'Eglise de Saint-Paul, alors que du Vatican la papauté commença encore à des millions d'âmes.

insule. Douze des principaux sectaires, officiers ou agents de Garibaldi, sont partis pour Madrid, où ils rencontreront des communaux venus de France et d'Angleterre, Pauvre Espagne!

LES TROIS-RIVIERES



JEUDI 27 MARS.

A l'occasion de la lettre dont le Saint-Père nous a honoré et par laquelle il a daigné bénir notre "Programme" et notre journal, le Constitutionnel d'abord, fait éclater son mécontentement.

Notre Saint-Père, s'est-il écrit, n'a pas lu le Journal des Trois-Rivières, car s'il l'avait lu il ne l'aurait pas approuvé. Il lui aurait décerné une mauvaise note.

En d'autres termes c'était dire le Saint-Père s'est trompé. Il a appelé le Journal des Trois-Rivières un Journal Catholique, sans le savoir. Il lui a donné une enseigne qui n'est propre qu'à surprendre les âmes honnêtes et confiantes, et à les induire en erreur.

Mais une fois la première émotion passée et les premières paroles échappées, M. le Rédacteur du Constitutionnel a cru devoir changer de ton et de langage. Il s'est déguisé en gentilhomme et en catholique pour nous présenter ses hommages et ses félicitations en la manière que voici :

"Nous avons lu avec plaisir et respect la lettre si pleine de mansuétude que Sa Sainteté Pie IX a daigné adresser à l'ex-secrétaire major Gédéon Desilets aujourd'hui propriétaire du Journal des Trois-Rivières. Nous savions que le Pape avait conservé un excellent et affectueux souvenir de tous les zouaves canadiens qui ont servi dans son armée et nous étions sûr d'avance qu'il ne refuserait jamais de répondre à ceux d'entre eux qui la pitié filiale ou peut-être un sentiment de présomption portée à lui écrire des lettres. Il y a à la Cour de Rome comme dans toutes les autres cours un grand nombre d'employés de qui les fonctions sont de faire des réponses qui fassent plaisir à ceux qui les reçoivent, sans compromettre en rien la responsabilité de celui qui les signe.

Nous félicitons sincèrement notre confrère M. Desilets de la réponse qu'il a obtenue. Pour tout catholique la signature du Pape est nécessairement un don précieux qui doit être conservé religieusement.

Mais là s'arrêtent les félicitations que nous sommes heureux d'adresser à notre estimable confrère. Nous trouvons qu'il fait un triste usage de la faveur qu'il a reçue; nous trouvons qu'il sort de son devoir en se mêlant de donner à la lettre de Sa Sainteté une interprétation dont la fausseté est frappante. Lorsque cette lettre est conçue en termes si délicats et si peu compromettants sur les questions agitées entre nous, le Journal la réclame comme une approbation pleine et entière."

Il va sans dire que nous n'acceptons pas plus les félicitations du Constitutionnel à cette occasion que ses récriminations, car les unes ne sont pas de meilleur goût que les autres.

M. Gérin n'avait pas besoin de nous dire le plaisir qu'il a éprouvé en lisant la lettre du Saint-Père en question, ni le respect avec laquelle il la considère, car nous savons bien et le public aussi, que les airs souriant et soumis que prend M. Gérin en cette circonstance, ne sont rien autre chose que des grimaces et des contorsions qu'il fait pour cacher son dépit. Il se souvient bien qu'il a accueilli notre entrée dans la presse par des coups de sifflets, et il lui faut mal au cœur de voir que ce qui nous a attiré ses injures et ses insultes, est justement ce qui nous a valu la bénédiction du St. Père. Aujourd'hui pour empêcher ses lecteurs de faire des rapprochements entre ces faits, pour leur faire oublier ses écarts passés et la fausseté de ses écrits, il se hâte de nous faire des hommages, il affecte de nous rendre des hommages; mais le bout de l'oreille est ici trop en lumière.

M. Gérin toujours pour ne pas offenser les oreilles trop délicates de ses lecteurs, commence par dire: nous avons lu avec plaisir et respect la lettre si pleine de mansuétude du St. Père; mais il trouve le moyen d'insinuer qu'au fond il témoigne de son respect pour une chose qui n'en vaut guère la peine. "Il y a, dit-il, à la Cour de Rome" comme dans toutes les autres cours "un nombre d'employés de qui les fonctions sont de faire des réponses qui fassent plaisir à ceux qui les reçoivent, sans compromettre en rien la responsabilité de celui qui les signe." Et c'est ainsi que cette lettre si pleine de mansuétude du Saint-Père comme le dit M. Gérin, n'exprime aucun des sentiments de mansuétude de Sa Sainteté, qu'elle n'a aucune autorité parcequ'elle ne signifie rien, et qu'elle est tout au plus propre à amuser les dévots ou les présomptueux.

Voilà comment M. Gérin finit par trouver dans cette lettre, plutôt un sujet de condamnation contre nous qu'un sujet d'encouragement et de consolation. Mais il n'est rien qui ne fasse mieux voir la mauvaise foi de M. Gérin, que le discrédit qu'il s'efforce de jeter non pas seulement sur l'acte du Saint-Père pour ce qui nous regarde, mais sur toute sa Cour.

S'il est vrai que la Cour de Rome soit remplie de cette multitude d'employés courtisans de qui les fonctions sont de faire des réponses qui font plaisir à ceux qui les reçoivent, comment pourrions-nous maintenant la respecter? A qui les catholiques s'adresseraient-ils donc pour connaître la vérité? Ne craignent-ils pas qu'en recourant au Saint-Siège, ils ne reçoivent toujours des compliments, même pour le mal qu'ils feraient ou qu'ils se proposeraient de faire. Et si tel est le cas, que M. Gérin obtienne

donc la bénédiction du Saint-Père pour son journal le Constitutionnel, qu'il nous montre donc quelque Bref que le Saint-Père aurait jamais accordé à des journaux de sa politique, ou même à des journaux révolutionnaires ou hérétiques. M. de Bismark aurait-il par hasard jamais fait bénir par le Souverain Pontife son projet de loi concernant l'expulsion des Jésuites.

Lorsque nous sommes entrés dans le journalisme, on s'en rappelle, toute la presse était partagée en deux camps. Il y avait la presse programmatiste et la presse anti-programmatiste, il fallait nous ranger d'un côté ou de l'autre et comme c'était notre devoir nous avons suivi notre évêque qui avait approuvé le Programme Catholique.

Mais parce que des personnes graves et des ecclésiastiques mêmes, nous regardaient à ce sujet d'un mauvais œil, et qu'il nous était impossible de nous concilier avec les uns et les autres, nous avons référé notre Programme au Saint-Père lui-même, persuadés que s'il contenait quelque chose d'hostile à la religion ou de contraire aux principes sociaux, il nous en ferait avertir soit par notre Evêque ou d'une autre manière. Or dans la ligne de conduite que nous traçait le Programme et que nous déclarions vouloir suivre, le Saint-Père n'a trouvé rien à reprendre; au contraire il a daigné nous bénir et nous encourager. Il a déclaré que la suite c'était un dévouement qui lui était agréable et qu'il priait Dieu pour qu'il nous éclaire et nous dirige.

Quam in te devotionem expertissimus.... eandem experimur et nunc sive in instauranda per catholicam ephemeridem defensione religionis nostrae.... Gratiam ideo proferimus tibi animam, ac a Deo petimus ut in presenti quam suscepisti litteraria pugna mentem tuam ita illustret ac regat. Aujourd'hui donc, toute opposition au Programme catholique doit cesser, parce qu'elle serait de mauvaise foi; parce qu'il n'y a pas dans le pays parmi les catholiques personne qui soit en droit de condamner ce que le Saint-Père bénit.

Antrefois la passion et les préjugés ont pu égarer les esprits; mais devant la parole du St. Père qui a confirmé l'enseignement de notre vénérable Evêque et du vénérable Evêque de Montréal, il doit y avoir accord partout.

Les criaileries du Constitutionnel ne nous feront donc point changer de ligne de conduite, ni abandonner un iota de notre Programme.

M. Gérin n'a pas cru devoir terminer son réquisitoire contre nous sans nous montrer tout le mépris qu'il a pour tout ce qui a le com de zouave.

"Tout le monde sait bien ici qu'il (M. G. Desilets) n'est qu'un prêtre-voisin, qu'une affiche pour attirer les âmes honnêtes et confiantes. Un accoutrement de zouaves, cela fait une bonne enseigne à la porte d'une gazette..."

Où M. Gérin l'accoutrement des zouaves est une bonne enseigne à la porte d'un journal, de même qu'aux portes de Rome et soyez persuadé qu'il n'a jamais offensé que les regards des malotrus. Cet accoutrement vous ne l'avez jamais porté ni vous ni les gens de votre école; mais cela n'empêchera pas la patrie de le suspendre parmi ses trophées.

Jadis vous avez porté les accoutrements du quartier latin à Paris et vous les affichez aujourd'hui à la porte de votre gazette, le Constitutionnel; mais permettez-nous de vous le dire, de même qu'ils n'ont jamais fait ni la gloire, ni le bonheur de Paris, de même ils ne feront pas le nôtre. D'ailleurs vous pouvez en être persuadé ni l'Eglise, ni la patrie ne le réclameront pour le bénir ou l'honorer.

Nous n'avons pas quoiqu'en dise M. Gérin la prétention d'être infallible ni même impeccable; mais d'un autre côté nous ne voulons pas souffrir qu'on attaque en notre personne et notre régiment et notre drapeau.

Nous avons été comme le dit M. Gérin employé 6 mois au bureau du recensement avec un salaire de \$900 par année; mais nous serons anxieux de savoir de M. Gérin quel reproche sérieux il a à nous faire pour avoir ainsi échangé cette position contre celle de journaliste, justement quelques jours après avoir reçu augmentation de salaire et promotion à l'office de sous-chef de compilation pour la Province de Québec. Pour nous nous n'en avons absolument aucun scrupule.

Bulletin Parlementaire.

Les deux dernières séances de la chambre, la semaine qui vient de finir, ont été employées à la passation de mesures particulières, la plupart au sujet de la marine, des lois relatives aux naufrages, et au transport des effets de commerce.

A la séance de vendredi soir, Sir J. McDonald présenta un bill relatif aux élections.

Ce bill a subi sa première lecture, en voici la substance.

La nomination se fera le même jour dans tous les comtés. La votation se fera aussi en un seul jour, et en même temps par toute la Confédération.

Les listes des électeurs seront révisées par un Avocat revisiteur. Ces listes resteront exposées dans un bureau pendant plusieurs jours afin que chacun puisse s'assurer si elles sont régulières pour ce qui le regarde.

Dans le cas de contestations de la régularité des listes on pourra en appeler à une cour supérieure.

La qualification des candidats est de \$2,000.00.

Quant à la qualification des électeurs, elle reste la même qu'au paravant; seulement que les personnes absentes pourront voter par procuration assermentée.

Les pénalités contre la fraude et la corruption resteront les mêmes que d'après l'ancienne loi; une amende de \$200.00 et les frais.

Avant, pendant et après les élections, les candidats ne pourront payer aucune dé-

pense d'élection si ce n'est par le moyen d'agents dont ils donneront les noms à l'officier-rapporteur en cas de contravention, ils seront coupable de délit. Chaque candidat ne pourra payer lui-même que ses dépenses personnelles.

Les agents seront tenus de remettre aux Officiers-Rapporteurs un détail exact des dépenses du candidat au sujet de l'élection. Après avoir donné des explications sur ce Bill, Sir John dit que le vote au scrutin sera probablement soumis à la Chambre.

L'Hon. Tupper dangereusement malade depuis quelques jours est un peu mieux.

M. Norbert Provencher vient d'arriver à Ottawa, après une année environ de séjour en Europe comme agent d'immigration.

Lettre du Général de Charette.

On lit dans le Nouveau-Monde :

Le Général de Charette, ci-devant Lieutenant-Colonel aux Zouaves Pontificaux, vient d'écrire à M. le Chanoine Edm. Moreau. Ce dernier a bien voulu nous faire part de sa lettre en nous permettant de la publier. La lecture en plaira à tous nos amis, mais surtout elle aura un attrait tout particulier pour nos anciens Zouaves Pontificaux qu'elle concerne plus spécialement.

Paris, 1 Mars 1873.

M. l'Annuaire, Je viens de recevoir les journaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer; j'y ai lu avec le plus grand intérêt la relation de la cérémonie de la distribution des médailles que j'avais eu tant de plaisir à vous envoyer.

Je n'aurais jamais espéré pour elles tant d'honneur, elles n'étaient qu'un témoignage bien faible de l'affection que j'ai conservée dans mon cœur pour mes compagnons d'armes du Canada. De ces pauvres médailles vous faites des décorations, c'est, je le répète, trop d'honneur. Gardez les comme souvenir du régiment, et mon seul regret est de ne pouvoir en donner à tous mes braves Castors.

Je vous prie, Monsieur l'Annuaire, d'être mon interprète auprès de tous ces Messieurs; veuillez bien leur dire combien je suis touché de leurs sentiments, combien j'admire cette union intime qui a résisté à l'absence; j'y trouve la consolation du passé, j'y vois avec bonheur le gage de l'avenir.

Vous me dites que M. Drolet, président de l'Union-Allet, a dû m'écrire; j'ai le regret de vous dire que je n'ai rien reçu; j'espère que cette lettre ne se sera pas égarée et qu'elle m'arrivera plus tard.

Vous m'annoncez aussi l'envoi de mille francs destinés à Loigny. Cette église dont les murs commencent à sortir de terre, n'est pas seulement un monument élevé à la mémoire de nos camarades tombés en ce lieu même, c'est une protestation religieuse en face de l'impérialisme du siècle; c'est la glorification de l'idée catholique qui avait conduit ces braves jeunes hommes à Rome pour la défense de l'Eglise et qui les a ramenés dans ces champs à jamais glorieux où ils ont versé leur sang pour la défense de leur Patrie.

Dieu, je n'en doute pas, leur a accordé la récompense due à leur dévouement à ces deux grandes causes, ils reposent dans le divin Cœur de Jésus. Leur protection s'étendra sur tous leurs camarades; ils n'oublieront pas leurs frères du Canada qui ne les ont pas oubliés.

Puisse leur prières amener bientôt le triomphe de notre bien aimé Pontife; qu'elles obtiennent du Tout-Puissant que nous nous trouvions de nouveau tous réunis sous la bannière de l'Eglise!

Veillez agréer, Monsieur l'Annuaire, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

BARON DE CHARETTE.

Un ami vient de nous passer une autre lettre tout-à-fait intéressante, reçue d'un de nos officiers de zouaves, M. du R....., qui est actuellement au Tirol avec notre brave colonel Allet. C'est une image parfaite de la situation européenne, que cette lettre; nous invitons nos lecteurs à lire les extraits que nous en faisons.

Laubengasse, Tirol, 21 Fév. 1873.

Je vais m'empresser de communiquer vos bonnes nouvelles à notre bon et cher colonel Allet, qui sera tout heureux de les recevoir. Il est au moins aussi impatient pour ne pas dire plus, que vous ne l'êtes de rentrer à Rome, car tous pour la plus part, nous sommes résolus de reprendre notre poste au premier signal.

Vous me parlez de vos espérances pour l'Espagne; je les partage et je crois que ce sera le premier pays qui reprendra ses anciennes lois et constitutions. Ce qui me donne cette conviction, c'est que les Evêques Espagnols ont été les plus fidèles défenseurs et soutiens de la Papauté au Concile du Vatican; ceci dit, sans faire tort à personne.

Vous avez appris la chute honteuse de Don Amédée, la proclamation de la République rouge-maçonnique, enfin l'entrée de Don Carlos, qui frappe monnaie depuis 1872. Don Alphonse, son frère, et notre compagnon d'armes à Rome, est depuis plusieurs mois à la tête d'une véritable armée.

Vous savez sans doute aussi que Mgr de Mermillod, Vicaire-Apostolique de Genève, vient d'être expulsé et conduit par la police, à la frontière française. Mgr Larchat, Evêque de Bâle est aussi sur le point de subir le même traitement.

En Prusse, nous avons les lois Bismarckennes contre l'Eglise; elles passeront dans tout l'empire. C'est quelque chose d'inouïe

l'audace avec laquelle ces sectaires découvrent leurs trames et leurs intentions destructives; ils se croient les plus forts, mais ils se trompent.

En Autriche la persécution est commencée contre les Jésuites et les religieux; bientôt nous en serons à la guerre à tout le clergé. C'est pour réussir dans leurs plans oppressifs que les libéraux font des efforts monstres pour tout centraliser, et par ce moyen imposer leur volonté perverse et gêner les populations des campagnes au moyen de leurs lois abominables sur l'instruction primaire et secondaire.

De la France n'en parlons pas; nous voulons à une crise pire que celle de mai 1871.

En Russie, persécutions; en Belgique, la même chose. Pour ce qui est de l'Italie au trois-quarts ruinée, on ne peut se faire d'idée de l'audace et de la tyrannie du ministère, et de la bande de voleurs qui se sont abattus sur Rome. Figurez-vous que ces vandales sont en train de détruire l'Eglise de St. Lorenzo, in panis perna, élevée sur le lieu même où St. Laurent subit son glorieux martyre.

En Sicile, ces loups déguisés en hommes d'États, ont rendu une Eglise à un anglais, avec la faculté d'en emporter les fresques et les mosaïques, même d'abattre les murs si ça lui fait plaisir et d'y élever un caboulot.

N'est-ce pas, cher ami, qu'après de pareils faits, à la vue de toutes ces ruines journalières des œuvres de Dieu et de son Eglise, on est autorisé à se croire à la veille de quelque grand châtiement, et quel châtiement, grand Dieu! Je crois toujours à un miracle pour nous retirer de ce puits où nous sommes tombés.

L'apparition des croix noires d'Allemagne est quelque chose de menaçant. Les ténébres annoncées par plusieurs prophéties ne surprendraient personne ici des bons catholiques qui se préparent à tout cela. Les impies de partout que Satan paraît pousser de l'avant pour un dernier effort, pourraient bien s'y trouver pincés.

Un autre signe des temps, à mon avis, c'est la rage de plaisir qui s'est emparé des catholiques eux-mêmes. Cette année, Autriche, France, Suisse et d'autres pays encore se livrent à tous les plaisirs du carnaval avec une rage qu'on n'a encore jamais vue.

Je vous avoue que je crois que le vertige s'est emparé de beaucoup de cerveaux, pour ne pas dire de tous. Quel réveil, grand Dieu, quel réveil, quand l'Internationale, ou la vengeance divine tombera sur le monde. Figurez-vous qu'ici même, un prêtre a organisé et patronné un bal public et y est resté dans la salle des jeux toute la nuit. Il n'a pas dansé! Que voulez-vous il y a des défections partout; ou plutôt ce pauvre prêtre est à côté de sa vocation.

Tout cela est fort peu rassurant pour l'avenir, et fait que nous ne dormons pas sur des lits de roses.

Mille remerciements pour toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez des camarades canadiens. Je leur serre la main à tous.

Voire etc.,

du R.....

Les journaux de Québec annoncent que Sa Grâce Mgr. L'Archevêque est parti de Rome le 18 courant, et qu'il sera de retour vers le milieu de la semaine Sainte.

Notes locales.

La Cour s'est ouverte hier sous la présidence de Son Honneur le Juge Loranger.

Le concert de M. Calixa Lavallée a eu lieu lundi soir avec plein succès.

Les artistes ont été chaleureusement applaudis et rappelés à plusieurs reprises. M. Lavallée est très fort comme pianiste et mérite à justes titres les éloges que lui ont décernés les journaux de Montréal. Il a aussi exécuté plusieurs morceaux sur le violon, avec beaucoup de perfection; l'assistance l'a applaudi à outrance et rappelé chaque fois.

M. Brun est un clarinettiste très distingué et a été fort goûté dans l'exécution de ses morceaux. Lui aussi a eu sa large part d'applaudissements.

Madame Picard avait pris un gros rhume en faisant le trajet en voiture, pour venir d'Arthabaska, en sorte qu'on n'a pu guère juger de son talent comme cantatrice. M. Larrivée a accompagné avec beaucoup de goût. Tout le monde ici aime beaucoup l'exécution de notre jeune professeur, qui promet de devenir un artiste très distingué.

En somme l'auditoire s'en est retourné fort content de la soirée.

Remerciements

Le sousigné fait ses sincères remerciements à Messieurs les Pontifes, à ses amis et à tous ceux présents, qui, par leurs efforts et intelligents, ont sauvé de l'incendie de vendredi et samedi dans la nuit, sa maison et une partie de ses bâtiments, et prend cette voie pour leur exprimer ses sentiments de reconnaissance pour ce service signalé.

A. POLETTE.

Trois-Rivières 24 Mars 1873.

DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT DU CANADA.

Ottawa, 16 mars 1873.

Il a plu à son Excellence le Gouverneur-Général de faire les nominations suivantes, savoir :

L'Honorable John Francis Duval, Juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine dans et pour le Bas-Canada.

L'Honorable Louis Thomas Drummond do William Badgley, do Samuel Cornwallis Monk et do Jean Thomas Taschereau,

séparément Juges Puisseés de la dite Cour du Banc de la Reine.

L'Honorable William Collis Meredith, Juge-en-Chef de la Cour Supérieure dans et pour le Bas-Canada.

L'Honorable Charles Mondelet,

- do Peter Winter, do Aimé Lafontaine, do Antoine Polette, do Andrew Stuart, do Joseph Amable Berthelot, do Thomas Jean Loranger, do Louis Victor Scotte, do Francis Godschall Johnson, do Joseph Noel Bossé, do Robert MacKay, do John Maquire, do Frederic William Torrance, do Joseph Ubalde Beaudry, do Louis Napoléon Casault, do Henri Elzéar Taschereau, do Christopher Dankin, do John Sewell Sanborn, et do Ulric Joseph Tessier.

séparément Juges Puisseés, de la dite Cour Supérieure, William Edmund Duggan, de la cité de Québec, écuyer Greffier de la Couronne, Louis Fiset, John Henry Ross Burroughs et Archibald Campell, du même lieu, Ecuyers, Protonotaires de la dite Cour Supérieure, et Denis Murray du même lieu, Ecuyer, Greffier de la Paix, tous et chacun d'eux Commissaires et Commissaires per dedimus Potestatem, pour faire prêter les serments nécessaires à toutes les personnes qui ont été ou qui seront nommées à des emplois par Commission de Sa Majesté ou de Ses Successeurs, dans la Province de Québec.

Faits Divers.

L'INCENDIE DU ST. JAMES-HOTEL.—Nous ajoutons les détails qui suivent sur cet incendie :

Mary Brennan, une des servantes de l'établissement qui était couchée dans les mansardes, a péri dans les flammes.

Deux autres servantes qui dormaient dans la même chambre se sont sauvées sur le toit et c'est-là qu'elles ont été recueillies.

C. Hildith, commis, est mort dans la matinée, des suites des blessures qu'il s'est faites en se précipitant du troisième étage.

Henry Belcher qui s'est aussi précipité du troisième étage est dans un état précaire.

J. E. Thomas, jeune homme de 19 ans, s'est rompu deux côtes en se jetant du second étage sur le trottoir.

Mercredi matin, en enlevant les débris, dans la partie supérieure de l'Hotel, on a trouvé un nouveau cadavre, dans les water closets. D'après les papiers trouvés sur lui, le nom de la victime serait William Hyat, commis voyageur.

Les fouilles se poursuivent et on s'attend de trouver encore quelques cadavres.

Voici la liste des compagnies d'assurance concernées dans l'incendie du "St. James" :

North British et Mercantile, \$8,000; Lancashire, \$10,000; London et Mutuel, chacune \$4,000; Queen, \$9,000; Royal, Commercial, Union, Western et Citizens, \$4,000; Scottish Imperial, \$2,000; British America, \$5,000; Atna, \$2,000; formant un total de \$60,000.

Il paraît que la bâtisse peut facilement être réparée, moyennant \$10,000.

UN FRERE TUE SON FRERE.—Mardi soir le 11 courant, Mathilde Dion, Louis et Onésime Dion, enfants de M. Louis Dion de Wotton, en l'absence de leurs parents, se rendirent à l'étable pour soigner les animaux. Louis prit une hache avec lui pour couper de la glace dans l'étable. Mathilde et Onésime entrèrent dans la "batterie" de la grange, où ils se mirent à jouer ensemble, le petit garçon jetant différents objets à sa petite sœur et lui criant de temps à autre de manière à la surprendre et lui faire peur.

"Le petit Onésime vit probablement son frère Louis venant de l'étable dans la Batterie; il alla se placer près de la porte, qu'il y a entre les deux, et juste au moment où Louis arriva pour passer, il lui cria bou! pour lui faire peur. Louis avait sa hache à la main et par un mouvement qui n'a pu être expliqué, causé par la frayeur ou la surprise il en frappa le petit Onésime sur le cou, lui en coupant la grosse artère. Louis appela sa sœur aussitôt en lui disant : Je viens de couper le coup à Onésime. Le frère et la sœur le portèrent à la maison, où il expira presque aussitôt." Mathilde a onze ans, Louis neuf ans; Onésime avait sept ans. Le Jury a rendu un verdict basé sur les faits. Il ne paraît pas avoir en malice de la part du pauvre petit fratricide. Pionnier de Sherbrooke.

Il vient d'être perpétré un odieux attentat sur la personne d'un canadien-français du nom de Latrouse. Ce dernier était venu à la ville avant-hier et ne repartit que tard dans la soirée pour retourner à sa demeure, située quelque part sur la Gatineau. A trois milles environ de Hull, il fut interpellé par un individu de taille herculéenne qui lui demanda la bourse ou la vie. Cette question posée ainsi à brulépoupoint n'intimida pas le brave Latrouse qui s'armant d'un des bâtons de son traineau se mit sur la défensive, invitant le malfaiteur à se mesurer avec lui. Cette audace sembla déconcerter le bandit qui resta cloué à sa place. Latrouse devenu impatient et irrité, attaqua l'Hercule en lui assénant un vigoureux coup de son gourdin. Le combat s'engagea alors avec acharnement; et après quelques instants d'une lutte désespérée, le colosse se voyant maltraité, fit entendre un sifflement aigu. Au même instant, Latrouse vit apparaître à quelque distance une douzaine de brigands, venant à la rescousse de leur ami. Latrouse voyant qu'il lui était impossible de s'éloigner, porta un coup terrible sur la tête de son adversaire qui alla rouler tout couvert de sang entre les pattes des chevaux épouvantés. Ce fut la vengeance de Latrouse qui fut saisi par ces lâches vauriens et

blesse assez gravement. On lui enleva aussi la somme de \$25 qu'il avait dans une poche de son vêtement. Le malheureux fut recueilli sur le sol par Edouard Savourney et transporté à une maison voisine ou l'on pansa ses blessures.

Les auteurs de ce lâche attentat méritent un châtiment exemplaire et nous espérons que la justice saura le leur infliger.

Courrier d'Ottawa.

Nous regrettons d'apprendre que Mgr. O'Reilly, évêque de Springfield, souffre beaucoup d'une grave maladie de cerveau qui le force à garder la chambre. Sa Grandeur est peignée ainsi de ses vices incapable de continuer la série de conférences religieuses qu'elle avait entreprise dans le but d'enseigner d'une manière simple et partant de mieux faire comprendre les dogmes de la foi catholique.

Sa Grâce l'archevêque Purcell, de Cincinnati, a posé comme règle, ayant surtout en vue les associations ouvrières, qu'un catholique ne peut faire partie d'aucune association exigeant un serment de la part de ceux qui en deviennent membres; et dans tout son diocèse le sacrement de l'Eucharistie est refusé aux membres de la société de St. Crépin et de toutes sociétés secrètes.

L'EXECUTION DE FOSTER.—A 9 heures et onze minutes le 21, l'infortuné Foster laissa sa prison, soutenu par le shérif et le sous-shérif. Foster marcha d'un pas ferme jusqu'à l'échafaud, mais son visage était couvert d'une rougeur fébrile. Arrivé sur la potence, le Révd. Dr. Tynz, assisté du Révd. M. Sheonmaker, commença à lire les dernières prières de l'église. A ce moment la scène fut solennelle et impressionnable à l'extrême.

Durant la lecture des dernières prières, Foster se tint sur l'échafaud, la tête penchée sur la poitrine.

A 9:17 heures la trappe fut baissée et le malheureux Foster précipité entre le ciel et la terre. Le supplicé se débattit faiblement pendant quelques instants puis resta immobile. On remarqua l'absence des mouvements des épaules, qui ont coutume d'avoir lieu en pareil cas, mais on vit seulement une légère contorsion dans la partie inférieure des membres, les mains furent aussi agitées quelques instants par un tremblement convulsif.

Cinq minutes après avoir été pendu, le corps de Foster descendit d'une hauteur d'environ neuf pouces, et une minute ensuite d'environ 1 pied.

Douze minutes après la pendaison le pouls cessa de battre.

Il est évident que durant les prières des agonisants, le condamné affaiblit rapidement, car on s'aperçut qu'il avait de la peine à se soutenir. Le corps a été déposé dans un cercueil transporté à la chambre des morts des Tombes, où après les constatons d'usage, il sera transporté aujourd'hui à la résidence de la veuve de Foster. On croit que les funérailles auront probablement lieu lundi prochain.

EXECUTION D'UN ASSASSIN A BOSTON.—James McElhemey, convaincu d'avoir tué sa femme il y a environ 6 mois, a été pendu ici, le 21. Il fit ses adieux hier soir, à son père et à sa mère, et signa un testament par lequel il légua tout ce qui lui appartenait à son enfant, cet héritage se monte à la somme d'environ \$6,000. Il marcha avec fermeté à l'échafaud, et supporta le dernier supplice avec le plus grand courage.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?—Le Prof. Wilder donne quelques règles à suivre en cas d'accidents. Il ne serait pas mal à propos de s'emparer de ces règles, de les porter avec soi dans son carnet, ou mieux encore de les confier à sa mémoire.

Vous tombez-t-il de la poussière dans les yeux, évitez de les frotter; mais jetez-y de l'eau; enlevez la saleté, etc., etc., au moyen du bout arrondi d'un crayon de mine.

Chassez les insectes de l'oreille en y introduisant de l'eau froide; ne mettez jamais dans l'oreille un instrument dur.

Vous êtes-vous coupé une artère, comprimez-la au-dessus de la plaie; s'il s'agit d'une veine, comprimez-la au-dessous.

En cas de brûlures légères, plongez la partie brûlée dans de l'eau froide; si la peau a été complètement détruite par l'action du feu, couvrez la plaie de vernis.

Eteignez les flammes avec des tapis, etc; l'eau fera souvent jaillir l'huile enflammée et ne fera qu'accroître le danger. Avant de passer à travers la fumée, respirez tout l'air possible et alors baissez-vous très bas; mais si vous craignez la présence d'acide carbonique, marchez droit.

Sucez les plaies empoisonnées, à moins que vous n'avez mal à la bouche; agrandissez la plaie, ou mieux taillez la partie blessée et brûlez-la aussi longtemps que possible avec un charbon incandescent ou le bout d'un cigare.

Un correspondant du Citizen, d'Ottawa, accuse la Compagnie du Grand Tronc de travailler de connivence avec certains spéculateurs pour empêcher l'expédition du lard, de Chicago à Ottawa, et obliger par là les marchands de bois d'acheter d'eux du vieux lard, qu'ils ont en magasin à Brockville.

Il n'est bruit, dans la haute société Israélite, que de la conversion d'un des princes de la finance.

Le baron Nathaniel de Rostchild, chef de la branche autrichienne du même nom, embrasserait la religion catholique, afin d'épouser la comtesse de M. appartenant à la famille d'un archiduc.

La semaine dernière, à Metz, dit le Courrier de France, les Allemands ont organisé une cavalcade composée de la manière suivante:

D'abord le char de Milliard sur lequel étaient annoncés des sacs ficelés avec des inscriptions en grosses lettres et en chiffres gigantesques attachés sur la toile et pouvant être facilement lus: Un million 500 000 francs.

Deux individus frappaient sur ces sacs et expliquaient par signes que c'était la France qui les avait fournis et que l'Allemagne les empochait.

Ensuite venait la voiture du maréchal Bazaine.

Un allemand vêtu d'un uniforme de général français, couvert de décorations causait et buvait avec un autre Germain enveloppé d'un grand manteau.

Ces deux masques représentaient l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin et le prince Frédéric Charles.

Une vingtaine de voitures allégoriques suivaient les deux premières.

Cette promenade a eu lieu à travers les rues désertes, les Messins ont tenu à honneur de ne point paraître sanctionner par leur présence une fête où la France était insultée.

Les relations entre Lorrains et Allemands sont toujours aussi tendues, malgré les efforts des conquérants.

La ville semble morte, le commerce français a fermé ses boutiques, les maisons particulières sont vides, ainsi que les villas et les châteaux des environs.

Ce pays si riche jadis, si animé, ressemble à un immense cimetière où errent des uhlan-prussiens, des fantassins bavarois et saxons.

Voici le texte d'une nouvelle proclamation de l'Infant don Alphonse frère de don Carlos:

"Soldats!

"Ceux qui ont porté l'uniforme de l'armée d'Espagne ont toujours professé de nobles idées. Les héros de Lépante, de Pavie et de Bailen, ont toujours combattu pour Dieu et pour le Roi.

"Voilà pourquoi je m'adresse à vous au nom de votre vrai Roi, qui doit porter la couronne de Saint Ferdinand, parce qu'il est le droit, que son droit est basé sur la justice.

Officiers et soldats de l'armée d'Espagne, vous croyez défendre l'ordre en semant des ruines autour de vous. Revenez donc en vous-mêmes.

"Obéissez au Roi; votre honneur, votre existence, votre nom, vous l'ordonnent.

"La légitimité n'est pas le fait d'une certaine d'hommes réunis en Assemblée dans un jour de tumulte et d'orage. La légitimité émane de la Providence et est consacrée par l'histoire.

"Du jour où l'émeute a brisé le pouvoir, l'armée a été en péril.... et aujourd'hui ne la voyez-vous pas se dissoudre loin de l'égide des rois?

"Venez avec mes volontaires à mon quartier général.... Ils sont espagnols, eux aussi. S. M. le roi Charles VII vous récompensera dignement, soyez-en certains. En son nom, j'offre un grade supérieur à tous les officiers de l'armée. Après la guerre, ceux qui en manifesteront le désir seront renvoyés dans leurs foyers.

"Soldats, officiers, plus d'esclave! Vous ne pouvez suivre d'autre drapeau que celui de la patrie et du roi!

"Dans la révolution, vous vous tuez; dans les rangs de l'armée royale, vous saluez votre honneur et la société. Vos frères, vos épouses, font partie de cette société ne l'oubliez pas.

"Fait au quartier général,

"Le prince DON ALPHONSE DE BOURBON ET D'AUTRICHE."

Nous apprenons avec plaisir que M. Edouard Lesage, de la Rivière du Loup vient d'obtenir ses degrés de docteur en médecine à l'Université Victoria. Nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle carrière.

MILITAIRE.—M. Joseph McDonald, de Nicolet fils du Dr. E. McDonald, après avoir obtenu un certificat de 2e. classe à l'Ecole d'Artillerie, vient d'obtenir celui de 2e. classe d'Infanterie après un brillant examen devant le colonel Casaut.

Une dépêche d'hier soir annonce la dé faite de M. Fabre dans le comté de Québec.

Décès.

En cette ville, le 25 courant, Dame Marie Beaudoin, épouse de feu sieur Louis Lemay, à l'âge de 89 ans et après une maladie soufferte avec toute la résignation chrétienne.

Les funérailles auront lieu à 8 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCUN RISQUE.

Huile électrique de Thomas, valant dix fois son poids d'or! Ne connaissez-vous rien de cet article? si non, il est temps de vous renseigner.

La douleur ne peut durer quand on en fait usage. C'est la médecine la meilleure marché qui ait été faite. Une seule dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la Bronchite. Cinquante cents en valeur aguerri un ancien Rhume. Une ou deux bouteilles guérissent les plus cas de la maladie des Reins. Six ou huit applications guérissent tous les cas de poitrine enflammée extérieurement, etc. Une bouteille a guéri un mal de dos de huit années d'expérience. Daniel Plank, de Crookfield, comté de Tioga, Pa., dit: "J'ai fait trente miles pour une bouteille de votre huile, qui a effectué une Cure Étonnante par six applications dans un cas de Membres arqués. Un autre affecté de l'Asthme des plus des années, dit: "Il me reste la moitié d'une bouteille de 50 cents, et \$100 ne la paierait pas si je ne pouvais pas en trouver d'autres."

Rufus Robinson, de Nunda, N.-Y., écrit: "Une petite bouteille de votre Huile Electrique a rétabli la voix d'une personne qui n'avait pas parlé depuis 5 ans." Le Rév. J. Mallory, de Wyoming, N.-Y., écrit: "Votre Huile Electrique, m'a guéri d'une Bronchite en une semaine." Les marchands dans tout le pays, disent: "Nous n'avons jamais vendu une médecine qui ait donné une aussi complète satisfaction que celle-ci."

Département d'Epargne de Trois Rivieres.

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de CINQ PAR CENT par an, à les dépôts pourront être retirés sans avis préalable. L'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés.

THOMAS McDUGALL. AGENT.

Trois-Rivieres, 27 mars 1873.

La Lionne du comté de Nicolet.

M. Thomas Martin de Ste. Eulalie, sera prêt en tout temps à faire des paris pour La Lionne du comté de Nicolet dans toute course de trente milles de long ou au delà.

THOMAS MARTIN. Ste Eulalie, 20 mars 1873—3m

Terre à Vendre.

UNE terre située à la Banlieue des Trois-Rivieres, environ une lieue de la ville, avec maison, granges et autres dépendances. Pour le prix et les autres conditions s'adresser à

PIERRE FORTIN. Les Trois-Rivieres, 19 mars 1873.

AVIS. Je donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme, qui a dernièrement laissé mon domicile en la paroisse de Nicolet, ou par qui ce soit, sans une autorisation spéciale de ma part.

PIERRE BEAUBIEN. Nicolet, 18 Mars, 1873.

Situation Demandée.

Un commis ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches et grossières, et possédant les deux langues, accepterait une situation dans une maison de commerce.

S'adresser à ce Bureau. Trois-Rivieres, 20 mars, 1873.



Liste des Lettres non réclamées.

Au Bureau de Postes des Trois-Rivieres. Pour le mois de Février 1873. En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Table with columns A, B, C, D, E, G, H, L, M, R and names of letter recipients such as Aechambault, L., Bellemare, Pierre, Bernier, Cyrille, Boicclair, Joseph, etc.

Loteries.

BILLETS de la loterie Villa-Marie, Montréal. Prix: \$1.00.

BILLETS de la loterie de Québec. Prix: \$0.25. BA vendre à l'atelier du Journal des Trois-Rivieres. Trois-Rivieres 24 Février 1873.

Apprentis demandés.

On a besoin à l'atelier du Journal des Trois-Rivieres de deux jeunes gens pour servir comme apprentis typographes. Les Trois-Rivieres, 10 février 1873.

Succession de feu C. B. Genest, Avt

Le soussigné a chargé NARCISSE MARTEL, Ecr., Avocat, de cette ville, du règlement de toutes les affaires de la succession ci-dessus. Tous les clients c' autres qui avaient des affaires avec feu C. B. Genest, pourront s'adresser à M. Martel, à l'ancien bureau de M. Genest, rue Bonaventure, qui sera tenu ouvert comme ci devant.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la dite succession sont priées de les faire, dûment attestées, et toutes les personnes endettées envers la dite succession, sont requises de payer sous les plus courts délais possibiles entre les mains du dit M. Narcisse Martel, avocat.

Trois-Rivieres, 27 Janvier 1873.

L. U. A. GENEST, Administrateur.

HOTEL GAGNON.

BERTHIER EN HAUT P. Q.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un grand hôtel, construit à neuf meublé dans le dernier goût. Table servie à toute heure avec le plus grand soin. Il a aussi de spacieuses écuries. Une visite est respectueusement sollicitée.

FRANCOIS C. BENOIT. Berthier, 18 Dec. 1872.

AVIS.

Le soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée par son fils, Hormidas Lamy.

LAURENT LAMY. St. Léon, 7 mars 1873.

J. C. ROUSSEAU.

MAGASIN D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., PROVISIONS, &c., En face du Nouveau BLOCK BALCER. RUE NOTRE-DAME.

Trois-Rivieres, Mai 1872.—a.

A VENDRE.

Une belle propriété aujourd'hui occupée par la manufacture de chaussures de MM. Olivier & Cie, située sur le côté Nord-Ouest de la rue Notre-Dame, de 52 pieds de front, sur 147 pieds de profondeur avec une maison en pierre à 2 étages.

Titres incontestables. Possession le 1er Mai prochain. Pour les conditions, s'adresser au bureau du sous-séjour, rue des Champs.

CHARLES DUMOULIN. Trois-Rivieres, 11 Février 1873.

A LOUER.

UN magnifique terrain sur la Rue des Forges; autrefois occupé par M. Robichon.

A VENDRE. DEPLUS trois emplacements voisins, donnant sur le Carré Public et dans le voisinage de la Cathédrale. S'adresser à MADAME A. E. HART. Près de l'Eglise de la Paroisse. Trois-Rivieres, 3 Mars 1873.

GRAND SACRIFICE.

Le soussigné se propose de vendre tout son stock de Marchandises Sèches au prix courant d'ici au premier de Mai prochain. Les personnes qui désirent faire un bon profit front bien d'aller visiter son magasin. M. Chagnon continuera seulement le commerce d'épicerie comme par le passé, après cette date.

Une visite est sollicitée! W. CHAGNON.

Trois-Rivieres, 25 janvier 1873.

A Vendre.

Un magnifique terrain à bâtir, 40 pieds de front sur 150 de profondeur sur la rue Bonaventure en face de la propriété de M. H. Dural

S'adresser à M. FELIX DECOTEAU. Rue du Platon. Trois-Rivieres, 3 mars 1873.

Eusèbe Morissette,

MARCHAND DE MARCHANDISES SÈCHES, EN GROS ET EN DÉTAIL.

Hardes de toutes sortes.

Chapeaux en laine, feutre, etc., en grandes variétés

Un tailleur de première classe est attaché à cet établissement. Toute commande pour hardes sera exécutée dans le plus court délai.

RUE NOTRE-DAME. Les Trois-Rivieres, 10 Juin 1872.

MAGASIN NOUVEAU.

NOURRIE & cie., Marchand de Vins, Liqueurs, &c., ÉPICERIES ASSORTIES

On trouvera constamment à cette maison les meilleurs vins de Messe importés directement d'Europe.

WILLIAM CHAGNON,



Marchand de Vins, Liqueurs, ÉPICERIES ASSORTIES.

M. Chagnon pour donner toute satisfaction possible, ses nombreuses pratiques vient d'ouvrir un magasin de marchandises sèches des plus variées, porte voisine de son magasin d'épicerie. Il espère par là mériter le bienveillant patronage du quartier Notre-Dame et des paroisses du comté de Champlain.

Une visite à ces deux magasins est sollicitée. Coin des Rues NIVERVILLE & Ste. GENEVIEVE. Trois-Rivieres, 3 Octobre 1872.

Nouvelle source d'Eau Minérale.

A St. Léon. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a sur sa propriété une source d'eau minérale d'une vertu prodigieuse par la guérison de nombreuses maladies.

Ceux qui voudraient acheter cette source pour le débit de l'eau minérale, les bains etc., trouveront des conditions libérales. On pourra en tout temps se procurer cette eau minérale, en s'adressant sur les lieux au soussigné.

ÉPIPHANIE LUPIEN. 7 Janvier 1873.

FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN.

Mess. Dénéchaud et Rickaby ont reçu une quantité de Vins, liquors, etc., de toutes espèces, ainsi qu'un assortiment des plus complets de Raisins, amandes, biscuits, boîtes de fantaisies, cornets, etc.

Trois-Rivieres, 16 Dec. 1872.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre L toutes espèces de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de prêche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

Bardeaux, Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portes et chassiss, Boîtes d'emballage. Etc., Etc., Etc.

Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, rois-Rivieres, 8 Août 1872.

AVIS.

La Société de Peinture et des Terres DES TROIS-RIVIERES.

OFFRE EN VENTE 5000 pieds Boies de construction.

300 cordes bois Chauffage 2000 perches de cèdre 200 pieux de cèdre.

S'adresser à P. GRAVEL, Trois-Rivieres, 24 février 1873.

PEAUX DE MOUTON!

On achète pour argent comptant les PEAUX DE MOUTON crues, avec ou sans laine, ainsi que les PEAUX DE VEAU.

PEAUX DE VEAU!

On achète toujours, pour exporter en Europe, les Visons, Martres, Pékans, Ours, Loutras, Castors, Renards noirs, argentés, croisés, Rats musqués, Bêtes puantes, &c. &c.

ON PAIERA LE PLUS GROS PRIX chez HENRY M. BALCER

Trois-Rivieres, 27 Janvier 1873.—

A VENDRE.

45 quarts de pommes superbes et dans la meilleure condition, consistant en: Greening, Baldwin et Northern Spies.

AUSSI: 500 boîtes de biscuits, de qualité supérieure, 200 quintaux de biscuits de matelots, 400 lbs de Houblon, 3000 lbs biscuits blancs, 4000 lbs. de sucreries des espèces les plus variées.

T. TREMAYAN, Boulangerie des Trois-Rivieres. 20 Janvier 1873—1 m.

BUREAU DE POSTE des TROIS-RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Hiver.

A commencer du 1er Novembre 1872, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit:

Table with columns Arrivée, Départ, and details of mail services.

Arrivée. 1 Malle pour Montréal, Québec, par chemin de fer, quotidienne..... 1 30 P. M.

11 00 A. M. 2 Malle pour les Townships de l'Est, Haut Canada, États-Unis, St. Grégoire, Nicolet, etc, par chemin de fer, quotidienne..... 2 00 P. M.

11 A. M. MALLES LOCALES. 3 Berthier, Sorel (par terre), Rive-Nord, quotidienne les dimanches excepté..... 11 30 A. M.

10 A. M. 4 Champlain, par terre, Rive Nord, quotidienne, les lundis excepté..... 11 30 A. M.

10 A. M. 5 Bécancourt, par terre, Rive sud, quotidienne, les dimanches excepté..... 11 00 A. M.

10 00 A. M. 6 St Maurice, Shawinigan, St. Etienne, Forges St. Maurice, les mardi, jeudi et samedi..... midi.

GRANDE RESTAURANT. Par la ligne Canadienne..... Vendredi..... 2 00 Par la ligne W. & G. New-York..... Samedi..... 2 00

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles. C. K. OGDEN, M. P. Les Trois-Rivieres, 4 Dec. 1872.

200,000 Bardeaux d'Épinette.

Le soussigné offre en vente sur son quai, 200,000 bardeaux d'épinette, en lots à satisfaire les acheteurs.

JAMES DEAN. Trois-Rivieres, 25 Sept 1872.

MAISON COMMERCIALE

ÉTABLIE EN 1871. PAR JOS. H. MARCHILDON,

BATISCAN, Comté de Champlain.

M. MARCHILDON désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment très-considérable de Vins et Liqueurs, tels que désignés ci-dessous:

Eau de Vie, "Hennessy" en barriques et en caisses; "Duret" "Renault" et Jules Robin" en caisses; Genièvre "Dekuyper" en barriques et en caisses; Old Tom "Bernard" "Rhum de la Jamaïque de Ire qualité, Reprit de Vin de Gooderham & Worts; Whisky de Seigle "Bitters de "Jobu Ball" "Vin de Bordeaux en bouteilles; "de Ginembre "de Champagne "cachet vert" "de Port assorti; vin blanc, "de Messe, Ire qualité, Liqueur de Noyeau, etc., etc, Bière et Porter de McCullum et Dawes.

Aussi un assortiment considérable d'Épicerie et Provisions, tels que: Lard, Fleur, Mélasse, Sirops, Sucres, Riz, Tabacs, Pipes, Cigares, Poisson, Huile de Poisson, Huile de Lin, Huile d'Olive et de Costor, au gallon et en bouteilles, Vernis à meubles et à voitures, Peintures, Vitres, Vaisselle, Ferronneries, Chaussures, Papeteries, Parfumeries de toutes espèces, Remèdes patentés, etc., etc, qu'il vendra à un prix très-moderé.

J. H. MARCHILDON Batiscan, 18 Décembre 1872.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. OTTAWA, 6 Juin 1872. Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre: 10 p. cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.



PHI. GRAVEL, Désire informer ses pratiques et le public qu'il a maintenant un beau choix de Marchandises Nouvelles

Pantalons et Gilets, Bretelles et Coils, Poignets en toiles, Caleçons, Cravates, Gants, Mouchoirs. Couverts de laine. HABILLEMENTS COMPLETS pour Messieurs faits à l'ordre sous le plus court délai.

Le soussigné a toujours à son établissement un certain lot des célèbres Moulins à Coudre SINGER FAMILY.

Mr. J. D. Lawlor, Monsieur, dans des occasions précédentes, nos Sœurs ont donné leurs témoignages en faveur de la machine à coudre Wheeler & Wilson.

Mr. J. D. Lawlor: Monsieur, ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles", fabriquée par vous, nous avons à vous informer qu'elle est, à notre estimation, supérieure à la Wheeler & Wilson.

Mr. J. D. Lawlor, Montréal: Monsieur, parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette institution, nous avons, de votre manufacture, la "Singer Family", que nous sommes heureux de recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre.

LE "OSBORN" 25 Premiers Prix, 1871. Le Roi des Moulins à Coudre!

Ce célèbre moulin à toujours remporté le premier prix à toutes les Expositions industrielles. Il fait les points doubles d'étréinte sur chaque face de l'étoffe, et il emploie également le fil et la soie; il sert à coudre depuis la mousseline la plus fine jusqu'au drap le plus fort et le plus épais, aussi bien que le cuir.

En référant à des centaines de familles, de tailleurs et à toutes personnes qui en font usage, vous aurez pleine et entière satisfaction; et en voyant fonctionner cette machine d'un nouveau genre, vous ne pourrez vous empêcher de vous en procurer. Chacune d'elles est garantie et le prix en est des plus réduits.

N B.—Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en main un assortiment complet de machines à coudre outre celles ci-haut mentionnées.

VENANT D'ÊTRE REÇUS: MERINOS Français noir et couleur. NOUVELLES Etoffes à Robes. VELOURS Noir et de couleur. NUAGES (grande variété). CHALES et Fichus au tricot. GILETS au tricot pour Messieurs. GILETS de fantaisie (do) pour Dames. COUVERTURES de laine et de coton. GRAND assortiment de flanelles. DRAPS d'Automne et d'Hiver. DRAPS Imitation de pelletterie. CASIMIRS et Tissus d'Ecosse. ETOFFE et Tissus du Canada. TOILES, Cotons, Indiennes. TAPIS Bruxelles, Tapissierie, etc., etc. TOILES cirées anglaises. NOUVELLES Etoffes à Rideaux. FRANGES et Corniches à Rideaux. ETOFFES et Garnitures pour orner l'Église. HARDES faites. CHAUSSURES en feutre et en caoutchouc. CAPOTS de caoutchouc. MANTEAUX de caoutchouc pour Dames. GRAND assortiment de valises.

En vente à des prix très réduits chez JOS. HAMEL & FRERES, Rue Sous le Fort. Québec, 7 oct. 1872.

MAGASIN D'ÉPICERIES. FIRMIN CARETTE, MARCHAND DE LIQUEURS, PROVISIONS ASSORTIES, ETC., RUE NIVEVILLE. Trois-Rivières, 20 mai 1872.

MANUFACTURE DE HACHES DES FORGES ST. MAURICE.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous avons établi une Manufacture de Haches Aux vieilles Forges St. Maurice, qui est maintenant en parfaite opération.

Les haches que nous manufacturons sont faites de notre fer Canadien et du meilleur acier, et sur des patrons convenables à ce marché.

A vendre à notre établissement ici, en gros et en détail. Des conditions libérales seront faites aux acheteurs en gros. JOHN McDOUGALL & FILS. Trois-Rivières, 11 Janvier 1872.

Lajoie & Frere

RUE NOTRE-DAME, Dans le Magasin ci-devant occupé par F. STOBBS, Libraire EN FACE DU BLOCK BALCON. Ont constamment à leur magasin un assortiment complet de marchandises Sèches des mieux choisies.

Ils ont en mains des mérinos, Draps, Couverts, Alpacos, Sacs, Toiles, Soirées, à l'usage des Communautés Religieuses et des MM. du Clergé.

Un grand nombre d'Ornements d'Église et d'Effets pour le Culte. Tels que: Calices, Ciboues, Ostensoirs, Ensensoires, Lampes, Chandeliers d'au tels, Ceintures assorties, Franges, en or et argent, Galons en or et argent, Mirails en or et en argent, Chasubles, Bas d'Aubes, &c., &c.

Une visite des Messieurs du Clergé est respectueusement sollicitée. Les Trois-Rivières, 11 Mai 1872.

Magasin Nouveau, LOUIS PRECOURT, Marchand de Vins, Liqueurs &c., EPICERIES ASSORTIES, RUE BADEAUX, Trois-Rivières, 17 mai 1872.

LOUIS MORRISSETTE, MARCHAND DE MEUBLES, Rue St. Georges,

Remercie le public qui lui a si généreusement aidé à sauver une partie de son entrepôt de meubles, et à le plaisir de lui annoncer qu'il vient d'ouvrir dans la bâtisse voisine de son ancien établissement, qui a été détruit par l'incendie du 19 mai, un ENTREPÔT DE MEUBLES DE PREMIÈRE CLASSE.

Meubles réparés à l'ordre. Peintures de toutes sortes Huiles, etc. Il sollicite une visite du public de la ville et des campagnes. Trois-Rivières, Mai 1872.—a.

VOITURES!! VOITURES!! HILAIRE TERRIEN, RIVIÈRE-DU-LOUP EN HAUT.

A le plaisir d'informer le public qu'il continue de manufacturer des voitures de toute sorte, doubles, simples, avec soufflet ou autrement. Les voitures du plus haut prix et celle d'un prix moins élevé seront exécutées avec le plus grand soin, et toutes avec des matériaux de première qualité.

M. Elzéar Aubry, de cette ville, est l'agent de M. Terrien. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de voitures et aussi la facilité de donner des commandes. Rivière-du-Loup, 21 Mars, 1872.

TURCOTTE, PAQUIN & TURCOTTE AVOCATS, Bureau:—Rue des Champs, en face du Palais de Justice.

MM. Turcotte, Paquin & Turcotte suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN, LUCIEN TURCOTTE. Trois-Rivières, 26 Août 1872.—1 a.

A vendre par GEORGE TANGUAY, Québec.—No. 20, Rue St. Paul,—Québec, 1,000 Quarts hareng frais Labrador. 300 Morse. Morse Sèche. Morse en draft. Saumon. Truite. Maquereau. Beurre. Huile, &c., &c. Québec, 11 Oct. 1872.

Hotel de Québec, TENU PAR GRENIER & GELINAS, Coin des Rues des FORGES & HART

Liqueurs de premiers choix et tables bien servies. Trois-Rivières, Mai 1872.—a.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement, et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta pour la première fois le St. Laurent, le remède employé constamment par les Indiens et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'Épinette Rouge (Alnus Rubra) qui était donné sous forme d'une confection, après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour.

Beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce Sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui, préparée à une température élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés Balsamiques, Adoucissantes, Expectoantes et Toniques. Prix: 25 CTS. PAR BOUTEILLE. Seul manufacturier, HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal.

En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands de la campagne. N. B.—Les mots "Sirop de Gomme d'Épinette Rouge" sont enregistrés comme marque de Fabrique et toutes infractions seront poursuivies selon la loi. 11 Novembre, 1872. 1872-Comme de coutume-1872

SUCCÈS COMPLET! Dix premiers prix à deux Expositions. W. BELL & Cie. GUELPH, ONTARIO. Ont reçu tous les premiers prix pour



ORGUES ET MELODEONS, A l'Exposition Provinciale, Hamilton, et à l'Exposition Centrale, Guelph. Ce grand succès, en outre, au dossier de l'année dernière d'une Médaille d'Argent, Trois Diplômes et 12 Premiers Prix. Preuve que nos instruments, dans l'opinion des juges compétents, sont incomparablement supérieurs à tous les autres.

Seuls Propriétaires et manufacturiers de "L'ORGANETTE" Contenant les tubes patentés de Scribner, reconnus par tous comme étant la plus grande amélioration encore introduite. Leur supériorité est constatée par les autres fact-urs, par le fait qu'à Guelph, ils sont retirés de la compétition, reconnaissant ainsi leur incapacité de concourir avec eux. Chaque instrument pleinement garanti pour cinq ans. Demandez le catalogue, contenant cinquante différentes sortes d'instruments. W. BELL & Cie., Guelph, Ont. Guelph, Oct. 1872.

AVIS AU COMMERCE. GAUCHER & TELMOSSÉ

OFFRENT EN VENTE 300 Tonnes Mélasses assorties, 500 Caissees Gin de Kuyper & Key Brandel, 50 do en barriques et quarts, 250 Caissees Brandy, Chalupin, 30 quarts do do. Ains qu'un assortiment considérable d'épicerie, FARINE, LARD.

100 quarts de Syrop Golein (de Castro). GAUCHER & TELMOSSÉ, 200 Rue St. Paul, —161 des Commissaires. Montréal, 15 juillet 1872.

Lépine & Darveau, LIBRAIRES-IMPORTATEURS, 12, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE, Québec.

ONT toujours en mains l'assortiment le plus varié de livres de prières, richement reliés, en chagrin, cuir de Russie, velours, ivoire, etc. Livre de prière et de littérature choisis. Livres et fournitures d'écoles. Imageries, papeteries, articles de fantaisies. Ornaments d'Église. Galon et Frange, en soie, en or et en argent. Clerge de première qualité. Vin de Messe analysé, Vin d'Oporto. Eau-de-Vie, Genièvre, etc., etc. Une visite respectueusement sollicitée. LÉPINE & DARVEAU, LIBRAIRES, 12, Rue de la Fabrique, H. V. Québec. 11 Novembre 1872.

BRASSERIE McCALLUM, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

Agences Rue Notre-Dame, Montréal. Rue Broad, Boston. A vendre aux Trois-Rivières chez tous les Marchands-Epiciers.

BIÈRE ET PORTER EN BARILS ET EN BOUTEILLES. TOUT NOUVEAU!!

A LA NOUVELLE LIBRAIRIE. No. 47, Rue St. Pierre, Basse-Ville. VIS-A-VIS le MAGASIN de M. G. S. AUDET. UN ASSORTIMENT des plus complets justement reçu. On trouvera à ce magasin le plus bel assortiment et le plus nouveau.

Tels que livres de prières de toutes variétés, Chapelle, Statuettes, Albums, etc., etc. Papiers de toutes sortes en grande quantité. Enveloppes. Articles de Bureau des patrons les plus modernes. Grand assortiment de Livres de comptes, Mémoires, etc., Livres d'Écoles et Littérature. L'INTENDANT BIROT. —AUSSE—

Vin Xérès, Vin de Messe, Clerges, etc., etc. On trouvera aussi à cet établissement le petit Opuscule intitulé: "CONSULATIONS A CEUX QUI PEUVENT" ou "TARON DES MALADES" dont la recommandation se fait par elle-même en voyant qu'une première édition de 10,000 Exemplaires s'est épuisée en Huit Jours. Ce petit recueil est approuvé et ne se vend seulement que TRENTÉ SOUS. Il ne faut pas oublier qu'un nouvel assortiment du célèbre Moulin à Coudre Banner vient d'être reçu et dont la garantie est incontestable.

Prix extrêmement bas et défiant toute compétition. Escompte libéral accordé aux Marchands. Voyez avant d'acheter ailleurs. I. P. BERY, Libraire, 47, rue St. Pierre, près du Marché Étiéna, Basse-Ville. Québec, 14 Oct. 1872.—a

Adresses d'Affaires.

ALFRED DESILETS, Avocat.—Bureau, rue St. Joseph. Les Trois-Rivières, 21 mai 1871. DUMOULIN & McLEOD, Avocats.—Bureau rue des Champs, à côté de la résidence de Sérére Dumoulin, Ecr., Shérif, près du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 25 octobre 1871.

P. N. MARTEL, Avocat.—Bureau: rue Alexandre, en face de l'atelier Dupont & L'Heureux, photographes. Les Trois-Rivières, 19 fév. 1872. EPHREM DUFRESNE, Avocat.—Bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par H. R. Dufresne, Libraire. Les Trois-Rivières, 30 mai 1870.

H. R. DUFRESNE, Notaire Public et Syndic Officiel.—Bureau: Rue Notre-Dame. Les Trois-Rivières, 24 avril 1871. J. BARNARD, Arpenteur-Provincial.—Tien son bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par M. Dufresne, Libraire. Les Trois-Rivières, 10 août 1871.

E. N. MORRISSETTE, ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE MARCHANDISES SÈCHES D'ÉTAPÉ ET DE GOUT, Enseigne du Pavillon BLEUE ET BLANC Coin des Rues BADEAUX & ST. GEORGES PRÈS DU MARCHÉ A FOIN. Trois-Rivières, Mai 1872.—a.

"Hotel du Canada," Rue St. Gabriel, Montréal. M. A. Béliveau, ex-départ de l'Hotel-Richelieu, annonce au public que son Hotel a été réparé et meublé à neuf, outre une addition de 36 chambres qui en fait un des plus grands établissements de Montréal.

La Table sera toujours servie de bons mets et le service sera promptement et poliment fait. Les prix seront raisonnables. Un Omnibus bien conduit sera aux débarcadères des chars et des vapeurs. AIM. BELIVEAU. Montréal, mai 1872.

Hotel Richelieu. No. 45, Rue St. Vincent, Montréal. Le soussigné invite ses amis du district des Trois-Rivières, à faire une visite à son hôtel qu'il vient d'agrandir et meubler à neuf. La table d'hôte sera toujours ouverte et fournie des premières viandes de boucherie et des premiers de la saison. ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire. Montréal, mai 1872.

Compagnie d'Assurance Impériale CONTRE LE FEU. ÉTABLI EN 1803. Bureau en Chef: 15 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES. Agence pour le Canada: 64 et 65 Rue St-François-Xavier MONTREAL.

Capital souscrit et placé: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING. Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements. WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada. CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

NOUVEAU MAGASIN. En face du magasin de M. John McDougall.

Grand Assortiment de Chapenut d'Automne et d'Hiver des meilleures fabriques de Paris et de Londres. Aussi un assortiment considérable de Pelletterie, telles que Visons, Mantas de Giheline, capots de chat sauvage, etc.

Le tout sera vendu à des prix très réduits. Le plus haut prix est payé pour les pelletteries brutes. On sollicite une visite avant d'aller acheter ailleurs. ROBES DE BUFFLES, Etc. U. P. BUREAU. Les Trois-Rivières, 13 déc. 1871.—j. n. o. 61

Magasin de Meubles.

M. F. X. Tapin a toujours en main à son établissement, au-dessus du magasin de M. God. Lassalle, rue Notre-Dame, toutes espèces de meubles venant de la célèbre manufacture de M. Drum, de Québec. La plus stricte attention sera toujours donnée aux personnes qui voudront bien encourager cet établissement. Trois-Rivières, 20 Juin 1872.

Le Journal des Trois-Rivières.

Est imprimé et publié par GÉDÉON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, les Trois-Rivières. CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT: Pour douze mois..... \$2.50 " six 1.25 Pour les Etats-Unis..... 3.00 en Or. Invariablement payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0.08 Chaque insertion suivante par ligne..... 0.02 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Toute correspondance, etc., doit être muni d'une nature responsable.



No. 205, Rue Notre Dame, MONTREAL. IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS de KNABE & Cie, de BALTIMORE. (Société d'Or remportée sur les Chickering)

Schnee & Ludoff, New-York. Marshall & Tracy, Albany. Harmoniums de Smith, Boston. Montréal, mai 1872.—a

ENTREPÔT D'ÉBÉNISTERIE ET GRANDE MANUFACTURE DE MEUBLES DE PREMIÈRE CLASSE.



C. H. PARISEAU, 40, 41, 42, RUE NOTRE-DAME, (PARTIE OUEST), Montréal, mai 1872.—a

Don la clientèle toujours croissante est le meilleur témoignage en faveur de l'excellence des meubles, livrés respectueusement aux citoyens des Trois-Rivières et des environs à venir visiter son établissement au

NO. 449, RUE NOTRE-DAME, (PARTIE OUEST), Montréal, mai 1872.—a

Geo. B. HOULISTON & Cie., informent le public qu'ils tiennent leur bureau dans leur nouvelle bâtisse, porte voisine du magasin de M. U. Martel et de la rue du Platon, aux Trois-Rivières.

Dr. PAGE, Rue du Platon, Trois-Rivières, Dentiste et Marchand de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont les plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

RYAN & RICKABY Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street, — CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1870.

Dr. HARDY, Bureau: Ancienne résidence du Dr. Giroux, RUE ROYALE, Les Trois-Rivières, 6 Février 1872.

HOTEL NICOLET. TENU PAR LUDGER BEUBIEN. RUE DU PLATON. Près du débarcadère. Liqueurs de premiers choix et table bien servie. Les Trois-Rivières, mai 1872.

AVIS. Le Soussigné remercie ses amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné jusqu'aujourd'hui et espère qu'ils voudront bien lui continuer le même encouragement. Il a le plaisir de leur annoncer qu'ils trouveront à son étal de boucher, en tout temps de l'année, mais spécialement pour Pâques, toutes espèces de viandes de première qualité, de premier choix. Une visite est respectueusement sollicitée et ample satisfaction sera donnée à tous par le soussigné. AVILA VOIZARD. Trois-Rivières, 28 Mars 1871.

HOTEL ST. LAURENT.—Ancienne maison Poliquin—Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à tous les messieurs de la ville ainsi qu'à ceux de la campagne pour le bon encouragement qu'il a reçu de leur part. Il saisit cette occasion pour solliciter de nouveau le bienveillant patronage du public, lui donnant l'assurance qu'il trouvera comme par le passé tout le confort désirable. LUDGER VIGNEAULT, Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

THE TRIFLUVIAN TRADER. ÉDITION HEBDOMADAIRE. Abonnement pour un an.....\$1.00 Les annonces sont taxées à 8 centimes par ligne pour la 1re insertion et 2 centimes par ligne pour les insertions subséquentes. On fera une remise libérale pour les annonces à long terme. GÉDÉON DESILETS, Propriétaire-Éditeur. Les Trois-Rivières, 15 Février 1872.